

Au Conseil Communal de Prangins

Rapport de la commission du Conseil Communal chargée de l'étude du préavis No 75/93:

Modification du règlement communal de protection des arbres.

La commission composée de Mme Müller Katharina Stalder, MM. Haissly Jean-Claude, Schmid Charles, Moser Jacques (Rapporteur), Sieber Pierre (s'étant excusé), s'est réunie le 04. 06. 93. La commission a invité M. Schwegler Heinrich Municipal, à participer à la séance afin de nous donner toutes explications désirées et nous le remercions de sa présence.

1) Préambule:

la motion a déjà été acceptée par le Conseil Communal, le 23 septembre 1987.

Le but de la modification du règlement est double:

D'une part d'étendre la protection à d'autres arbres (arbres à croissance lente).

D'autre part protéger les arbres, l'arborisation compensatoire dès sa plantation tout en maintenant la diversité des espèces.

La réponse du Service de la Protection de la Nature nous paraît acceptable de ce fait en conclusion, la commission unanime vous propose Mesdames et Messieurs les Conseillers d'approuver le préavis Municipal No 75/93 tel que présenté.

Le Conseil Communal de Prangins

Vu le préavis municipal No 75/93 relatif aux modifications du règlement communal de protection des arbres,

Lu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Attendu que ce dernier a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- 1) d'accepter le préavis municipal No 75/93 relatif aux modifications du règlement communal de la protection des arbres,
- 2) de transmettre le dossier au Conseil d'Etat pour ratification

Prangins, le 8 juin 1993

La Commission Mme Müller Katharina Stalder M. Haissly Jean-Claude

M. Schmid Charles M. Sieber Pierre M. Moser Jacques (Rapporteur)

(Signature)

(Signature)